



Ligue Interclubs Pitch & Putt – HIVER 2016

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les joueurs et joueuses :

- Etre en possession de sa licence FFG
- Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition
- Etre membre de FPP où l'adhésion et la cotisation sont gratuites. Pour les joueurs participant à la LIPP annuelle et à jour de leur droit de jeu de 10€, cette compétition « hivernale est incluse ; sinon, on demande 5 € de droit de jeu pour la LIPP Hiver, qui sera reversé en dotation

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

• Formule de jeu

Il n'y a pas de limite au nombre de participants

Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de strokeplay

Chaque club organise les parties sur son terrain ou sur un terrain au choix pour les groupes sans terrain

On participe à titre individuel

Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt:

- Maximum de 3 clubs autorisés (2 club au choix + le putter).
- Départ sur tee obligatoire.
- **Score maximum par trou de 6** (on ramasse la balle après 5 coups).
- Longueur de chaque trou: 90 mètres maximum.
- Longueur totale du parcours 18 trous : 1200 mètres maximum.

• Résultats

Les résultats et les classements se feront en BRUT et en NET, l'index de départ sera celui de la LIPP 2015

Pour les joueurs/euses n'ayant pas encore d'index LIPP, c'est l'index FFG/3 qui sera pris en compte

Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat

Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet de FPP

Un classement final individuel sera effectué par catégories (Homme, Femme et Jeune)

En cas d'égalité les joueurs, joueuses sont départagées d'après leur meilleur score sur les 3 tours puis 2 ...

Les scores individuels sont pris en compte pour désigner un(e) champion(ne)

Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve

La valeur totale des lots sera définie suivant les inscriptions

• Inscription

L'engagement est gratuit pour ceux qui ont réglé leur droit de jeu annuel ; sinon, le responsable de club remet 5€ par joueur, avec la liste des participants, à adresser à FPP

Les joueurs/euses n'ayant pas réglés leur engagement ne seront pas classés

Tours organisés

1. Entre le 1 et le 31 janvier 2016
 2. Entre le 1 et le 29 février 2016
 3. Entre le 1 et le 31 mars 2016
- Le classement se fera sur les 2 meilleurs tours

N.B. Cette compétition sera reconduite l'hiver prochain, de novembre 2016 à mars 2017

WORKING FOR GOLF

R&A